



## *Lettre du Grand Maître*

### **... à tous les Frères**

Paris, le 8 décembre 2010

Mon Bien-aimé Frère,

C'est en qualité de Président du Conseil d'administration de notre Obédience que je m'adresse directement à vous, non sans une certaine émotion, après avoir pris connaissance du jugement du Tribunal de Grande Instance de Paris rendu le 7 décembre.

Dans les prochains jours, je me réserve l'initiative d'une communication plus approfondie avec chacun de vous comme avec les instances de notre Obédience et celles des Juridictions amies.

Je constate que la prolongation du mandat du Grand Maître n'a pas été mise en cause par le tribunal - qu'ainsi mon mandat n'a pas expiré le 5 décembre 2010 - et que le fonctionnement, sous ma présidence, de l'association qui nous sert de cadre juridique et financier ne nécessite pas que soit désigné un mandataire de justice.

Acte est pris de cette décision, et dans le cadre du caractère exécutoire du jugement je proposerai le 10 décembre au Conseil d'administration, dans le strict respect de notre fonctionnement et des règles de la légalité, de m'autoriser à convoquer une Assemblée Générale en un lieu unique en faisant figurer dans son ordre du jour :

- l'approbation des comptes clos au 31 août 2009,
- l'approbation du budget pour l'exercice du 1 sept 2010 au 31 août 2011,
- une possible révocation de ma fonction de Président de l'association ainsi que celle des membres nommés.

Je veux assurer chacun d'entre vous de mon entier dévouement en souhaitant que, dans les tristes épisodes que nous traversons, la GLNF reste animée d'un esprit d'échange et de concertation conforme à l'engagement qui est le nôtre.

Je vous engage dans cette période d'agitation à laisser les passions et les comportements profanes à la porte de notre Temple et à nous témoigner mutuellement écoute, respect et fraternité.

Soyez assuré, Très cher et bien-aimé Frère, de mes sentiments les plus fraternels.

François STIFANI  
Président de l'association GLNF